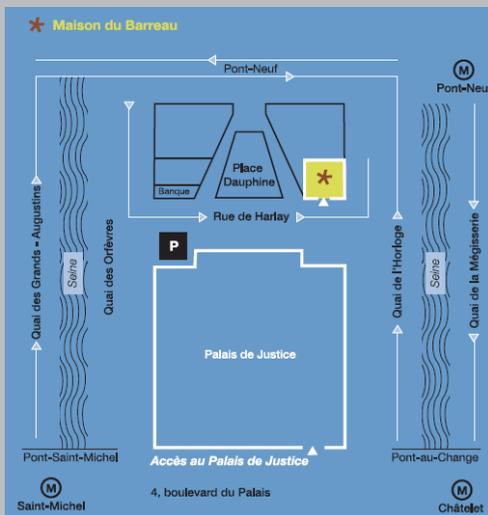


**Maison du Barreau**  
2, rue de Harlay  
75001 Paris

 Pont-neuf (ligne 7)



[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)



Le conseil général de l'Environnement et du Développement durable (CGEDD) vous invite au colloque :

## « Comment réconcilier ville et commerce ? »

**Le jeudi 19 octobre 2017 de 9h00 à 17h45**  
**à la maison du Barreau, 2 rue du Harley, Paris 1<sup>er</sup>**

Ville et commerce ont un besoin vital l'un de l'autre. Pourtant, le lien qui les unissait historiquement s'est distendu au cours des dernières décennies, tout particulièrement en France. Les effets produits et les risques à venir, en termes d'efficacité économique, de cohésion sociale et territoriale, de préservation des équilibres écologiques, interpellent de plus en plus ardemment toutes les parties prenantes : pouvoirs publics, acteurs de la ville et monde du commerce, dont les métiers et les modes d'organisation sont profondément bouleversés par la révolution numérique et les mutations sociétales contemporaines.

C'est dans cette perspective que le conseil général de l'Environnement et du Développement durable (CGEDD) a pris l'initiative de monter une journée d'échanges, suite de la publication de ses rapports : « La revitalisation commerciale des centres-villes » (juillet 2016, avec l'inspection générale des Finances) et « Inscrire les dynamiques commerciales dans la ville durable » (mars 2017).

L'événement est organisé par le CGEDD en partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC), l'Assemblée des communautés de France, Villes de France et en liaison avec l'Association des maires de France, France urbaine et les services ministériels compétents (direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature et direction générale des entreprises).

Ce colloque, ouvert à tous les acteurs et nourri d'expériences françaises et européennes, vise à mettre en débat l'ensemble des enjeux afin de partager un diagnostic et d'imaginer une nouvelle approche, intégrée et durable, pour le devenir des centres-villes et des périphéries urbaines et commerciales.

**Les débats sont animés par Denis CHEISSOUX, journaliste.**





## PROGRAMME :

# « COMMENT RÉCONCILIER VILLE ET COMMERCE ? »

- 9h00** Accueil café
- 9h15** Ouverture par **Anne-Marie LEVRAUT**, vice-présidente du CGEDD
- 9h45** Présentation des constats et orientations des rapports produits par l'IGF et le CGEDD : **Pierre-Mathieu DUHAMEL**, inspecteur général des finances (IGF) et **Pierre NARRING**, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts (CGEDD)
- 10h15** **Analyses et enjeux**
- La dévitalisation commerciale et globale des cœurs de villes, surtout petites et moyennes, la poursuite du développement commercial en périphérie et ses effets, les enjeux urbains et paysagers, l'importance de ce que commerce et ville s'apportent l'un à l'autre, la montée du e-commerce et de nouvelles valeurs de consommation, l'émergence de politiques locales plus intégrées et de nouveaux projets, l'urgence d'une réorientation de l'action publique.*
- En introduction :
- Marc ABADIE**, directeur du réseau et des territoires, représentant du directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (CDC),  
**Philippe MOATI**, professeur d'économie à l'université Paris Diderot et fondateur de l'observatoire société et consommation (OBSOCO).
- Table ronde :
- Sophie BLEUMONT-FONQUERNIE**, agricultrice, vice-présidente du conseil régional Bourgogne-Franche-Comté et membre de l'Autorité environnementale,  
**William G.KOEBERLÉ**, président du Conseil du commerce de France et vice-président de la Commission de concertation du commerce,  
**Maryse LAVRARD**, première adjointe au maire de Châtellerauld,  
**Jean-Yves MANO**, président de l'association nationale de défense des consommateurs et usagers (CLCV),  
**Gaël PERDRIAU**, maire de Saint-Étienne,  
**Bernard REICHEN**, architecte-urbaniste, grand prix de l'urbanisme 2005.
- Débat avec la salle
- 12h15** Intervention de **Paul DELDUC**, directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature et de **Pascal FAURE**, directeur général des entreprises.
- 12h45** Pause

## 14h15 Éclairage européen

*Des pratiques de pays européens voisins qui anticipent les rapides mutations du commerce et son insertion dans la ville de demain, selon une vision urbaine volontaire, une application équilibrée du droit européen qui n'empêche pas de concilier la liberté d'implantation et les principes du développement durable.*

En introduction :

**Karima DELLI**, députée européenne

Table ronde :

**Rebecca NEIL**, maître de conférence à l'université de Westminster,  
**Michael REINK**, directeur de HDE, fédération du commerce d'Allemagne,  
**Ariella MASBOUNGI**, architecte-urbaniste, grand prix de l'urbanisme 2016,  
**François-Xavier BRUNET**, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Tarbes et des Hautes-Pyrénées.

Débat avec la salle

## 15h45 Perspectives et propositions

*Inventer un nouvel « urbanisme commercial » avec des règles du jeu inspirées des meilleures pratiques en Europe, afin d'assurer de façon cohérente la consolidation des centres-villes ou autres centralités, de permettre le renouvellement urbain durable des périphéries et d'éviter la consommation de nouveaux espaces naturels et agricoles.*

En introduction :

Rappel des recommandations des rapports (CGEDD)

Table ronde :

**Corine CASANOVA**, vice-présidente de la communauté d'agglomération du Lac du Bourget et membre de la Commission nationale d'aménagement commercial (CNAC) au titre de l'Assemblée des communautés de France,  
**Michel-François DELANNOY**, directeur du programme « centres-villes de demain » à la Caisse des dépôts et consignations,  
**Antoine FREY**, président du Conseil national des centres commerciaux,  
**Pierre JARLIER**, maire et président de la communauté de communes du Pays de Saint-Flour, président de la commission aménagement et urbanisme de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalités (AMF),  
**Michel PAZOUIMIAN**, président de l'Institut de la ville et du commerce,  
**Christophe PÉREZ**, directeur de la SERM, opérateur d'aménagement de Montpellier.

Débat avec la salle

## 17h15 Conclusions : Synthèse des débats et discours de clôture des ministres.